

À retenir

- . Au 1^{er} janvier 2019, **1 175 623** personnes résident dans l'Hérault
- . L'Hérault est le troisième département le plus dynamique de France métropolitaine : la population augmente de + 1,2 % par an entre 2013 et 2019
- . L'Hérault cumule des excédents naturel (+ 0,2 %), naissances supérieures aux décès, et migratoire (+ 1,0 %), arrivées plus nombreuses que les départs
- . La croissance démographique se concentre dans la moitié du département proche du littoral
- . Elle est particulièrement forte dans les agglomérations d'Agde et de Montpellier

Avec 1 175 623 habitants au 1^{er} janvier 2019, l'Hérault est le deuxième département le plus peuplé d'Occitanie, après la Haute-Garonne, et le dix-huitième département de France, après le Val-d'Oise et devant le Bas-Rhin. Après Montpellier, les quatre principales communes du département sont Béziers, Sète, Agde et Lunel. L'agglomération (unité urbaine) de Montpellier approche les 460 000 habitants, celles de Béziers et Sète dépassent chacune 90 000 habitants et celle de Lunel 50 000 habitants.

L'Hérault, quatrième département le plus dynamique de France métropolitaine

Avec un taux de croissance démographique de + 1,2 % par an, entre 2013 et 2019, l'Hérault est dans le peloton de tête des départements de métropole, à égalité avec la Haute-Savoie et la Loire-Atlantique, juste derrière la Haute-Garonne et la Gironde (+ 1,3 % par an). La population augmente grâce à un fort excédent migratoire (+ 1,0 % par an) qui s'accompagne d'un léger excédent naturel (+ 0,2 %). Chaque année sur la période 2013-2019, le département gagne près de 14 000 habitants dont 7 300 pour la seule agglomération de Montpellier. Cette dernière cumule des soldes naturel (+ 0,6 % par an) et migratoire (+ 1,1 %) largement positifs. La population augmente fortement dans la ville-centre (+ 1,4 % par an) et encore plus fortement dans certaines communes de sa banlieue, comme à Castelnau-le-Lez (+ 4,0 % par an).

Les agglomérations de Béziers et de Lunel bénéficient également de soldes naturels positifs accompagnés d'excédents migratoires élevés. En revanche, dans l'agglomération d'Agde, la forte croissance de population dépend exclusivement d'un excédent migratoire très élevé (+ 3,0 % par an). Enfin, la population de l'agglomération de Sète est quasi stable, la ville centre perdant des habitants sur la période.

L'augmentation de population ralentit légèrement dans l'Hérault

La croissance de la population du département demeure à un niveau très élevé sur la période récente (2013-2019), mais elle ralentit par rapport à la période précédente (2008-2013), comme en

Occitanie et en France. Par une légère érosion des excédents migratoire et naturel, elle passe de + 1,4 % par an à + 1,2 %.

Pourtant, la population progresse légèrement plus vite sur l'agglomération de Montpellier (+ 1,7 % par an entre 2013-2019 après + 1,5 % entre 2008 et 2013). Au sein de l'agglomération, la dynamique démographique s'accélère dans sa périphérie, notamment dans les communes de Castelnau-le-Lez (+ 4,0 % par an après + 3,5 %) et de Lattes (+ 1,7 % après - 0,7 %), alors qu'elle ralentit très légèrement à Montpellier.

La forte croissance de la population s'accroît entre les deux périodes dans l'agglomération d'Agde, passant de + 2,3 % à + 2,7 % par an, plus modérément dans celle de Lunel. À l'inverse, elle ralentit dans l'aire de Béziers et s'éteint dans l'agglomération de Sète (- 0,1 % par an entre 2013 et 2019) après une croissance soutenue (+ 0,9 % par an entre 2008 et 2013).

Les aires d'attraction des villes héraultaises¹

Sept aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département de l'Hérault. Ces aires hébergent 1 147 456 habitants, pas tous héraultais car deux d'entre elles empiètent sur des départements voisins : l'aire montpelliéraine englobe 15 communes du Gard et celle de Lodève une commune de l'Aveyron.

Entre 2013 et 2019, cinq de ces sept aires gagnent des habitants. Les aires d'Agde (+ 1,6 % par an) et de Montpellier (+ 1,5 % par an) sont les plus dynamiques. La population progresse également nettement dans l'aire de Béziers (+ 0,9 %), plus modérément dans celle de Lodève (+ 0,3 %) et à peine dans celle de Pézenas (+ 0,1 %). En revanche, les aires de Sète et de Bédarieux perdent des habitants sur les six dernières années.

Entre 2008 et 2013, la population augmentait de + 1,5 % par an dans les trois principales aires. La croissance de la population se maintient à un niveau très élevé entre 2013 et 2019 pour celles de Montpellier et d'Agde, alors qu'elle s'atténue pour celle de Béziers. Les aires de Sète et de Bédarieux perdent des habitants entre 2013 et 2019, alors qu'elles en gagnaient entre 2008 et 2013. La croissance de la population ralentit dans l'aire de Lodève et surtout dans celle de Pézenas.

Avertissements

- La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée, et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.
- Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment des enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018.

¹ Cf. définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2019 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, inférieur à 0,1 % par an.

- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019

	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hérault	1 175 623	1 092 331	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0
Occitanie	5 933 185	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)					
Montpellier (2)	801 595	733 465	+ 1,5	+ 0,4	+ 1,1
Béziers	196 927	186 300	+ 0,9	- 0,0	+ 0,9
Agde	55 466	50 466	+ 1,6	- 0,4	+ 1,9
Sète	43 858	44 270	- 0,2	- 0,2	+ 0,1
Bédarieux	21 232	21 856	- 0,5	- 0,8	+ 0,3
Pézenas	16 770	16 699	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Lodève (2)	11 608	11 399	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)					
Montpellier	458 189	414 047	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1
Béziers	93 623	89 243	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6
Sète	91 959	91 508	+ 0,1	- 0,1	+ 0,1
Lunel	52 384	49 115	+ 1,1	+ 0,4	+ 0,7
Agde	29 600	25 253	+ 2,7	- 0,3	+ 3,0
Principales communes du département (top 10)					
Montpellier	295 542	272 084	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,6
Béziers	78 308	74 811	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5
Sète	43 858	44 270	- 0,2	- 0,2	+ 0,1
Agde	29 600	25 253	+ 2,7	- 0,3	+ 3,0
Lunel (2)	26 385	25 006	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5
Frontignan	23 028	22 942	+ 0,1	+ 0,1	- 0,0
Castelnau-le-Lez	22 534	17 837	+ 4,0	+ 0,4	+ 3,5
Lattes	17 453	15 748	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,5
Mauguio	16 705	16 659	+ 0,0	+ 0,1	- 0,1
Mèze	12 307	10 642	+ 2,5	- 0,3	+ 2,8

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2013-2019 et 2008-2013

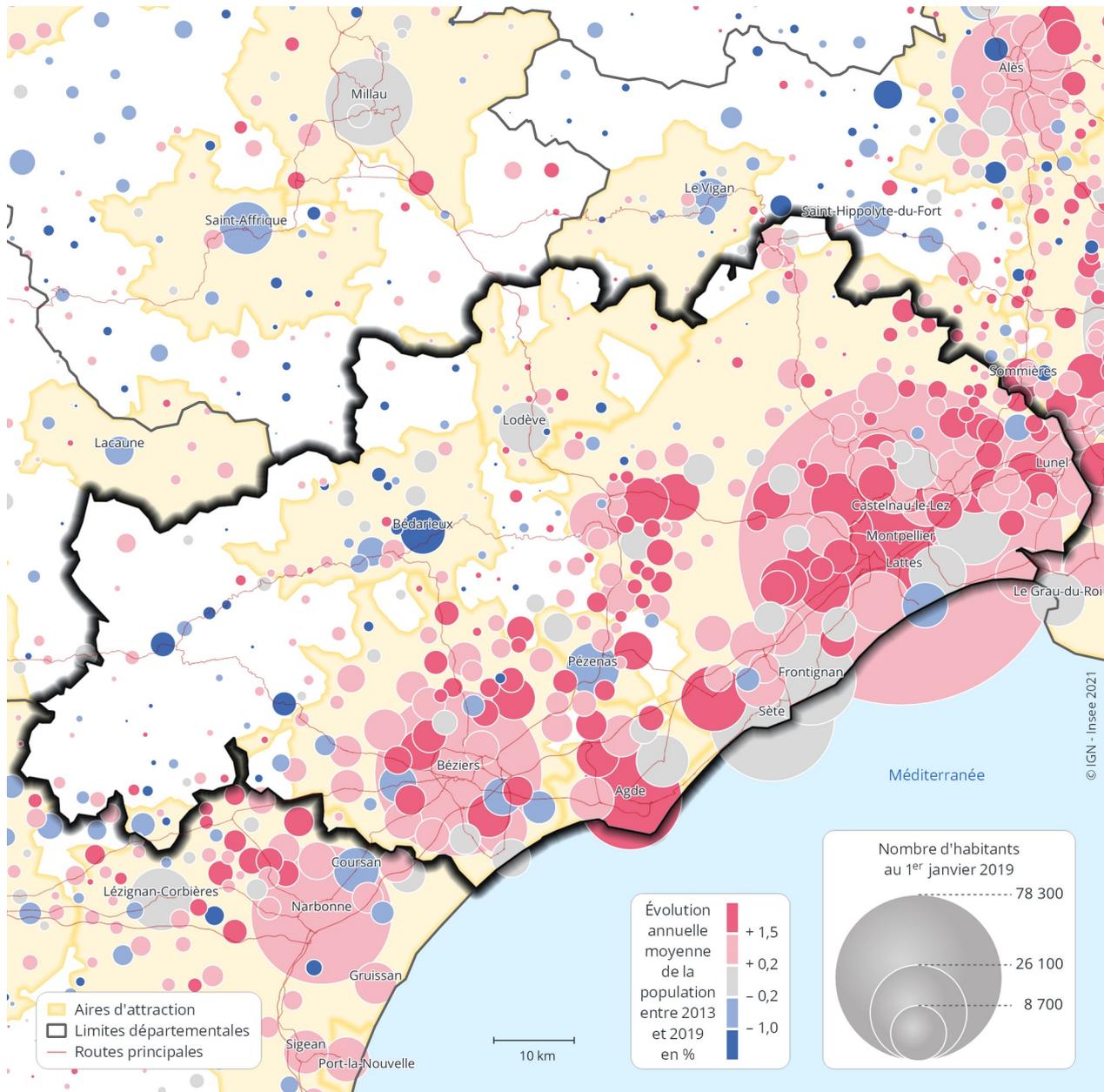
	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)			Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Hérault	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,0	+ 1,4	+ 0,3	+ 1,1
Occitanie	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)						
Montpellier (2)	+ 1,5	+ 0,4	+ 1,1	+ 1,5	+ 0,5	+ 1,0
Béziers	+ 0,9	- 0,0	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,0	+ 1,4
Agde	+ 1,6	- 0,4	+ 1,9	+ 1,5	- 0,1	+ 1,5
Sète	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Bédarieux	- 0,5	- 0,8	+ 0,3	+ 0,3	- 0,5	+ 0,8
Pézenas	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,8	- 0,2	+ 1,0
Lodève (2)	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montpellier	+ 1,7	+ 0,6	+ 1,1	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,8
Béziers	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
Sète	+ 0,1	- 0,1	+ 0,1	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,8
Lunel (2)	+ 1,1	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,4
Agde	+ 2,7	- 0,3	+ 3,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 2,3
Principales communes du département (top 10)						
Montpellier	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,6	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,6
Béziers	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,6
Sète	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	+ 0,7	- 0,1	+ 0,8
Agde	+ 2,7	- 0,3	+ 3,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 2,3
Lunel	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,6	- 0,1
Frontignan	+ 0,1	+ 0,1	- 0,0	- 0,2	+ 0,2	- 0,4
Castelnau-le-Lez	+ 4,0	+ 0,4	+ 3,5	+ 3,5	+ 0,2	+ 3,3
Lattes	+ 1,7	+ 0,3	+ 1,5	- 0,7	+ 0,4	- 1,1
Mauguio	+ 0,0	+ 0,1	- 0,1	+ 1,0	+ 0,3	+ 0,8
Mèze	+ 2,5	- 0,3	+ 2,8	+ 0,3	+ 0,0	+ 0,3

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

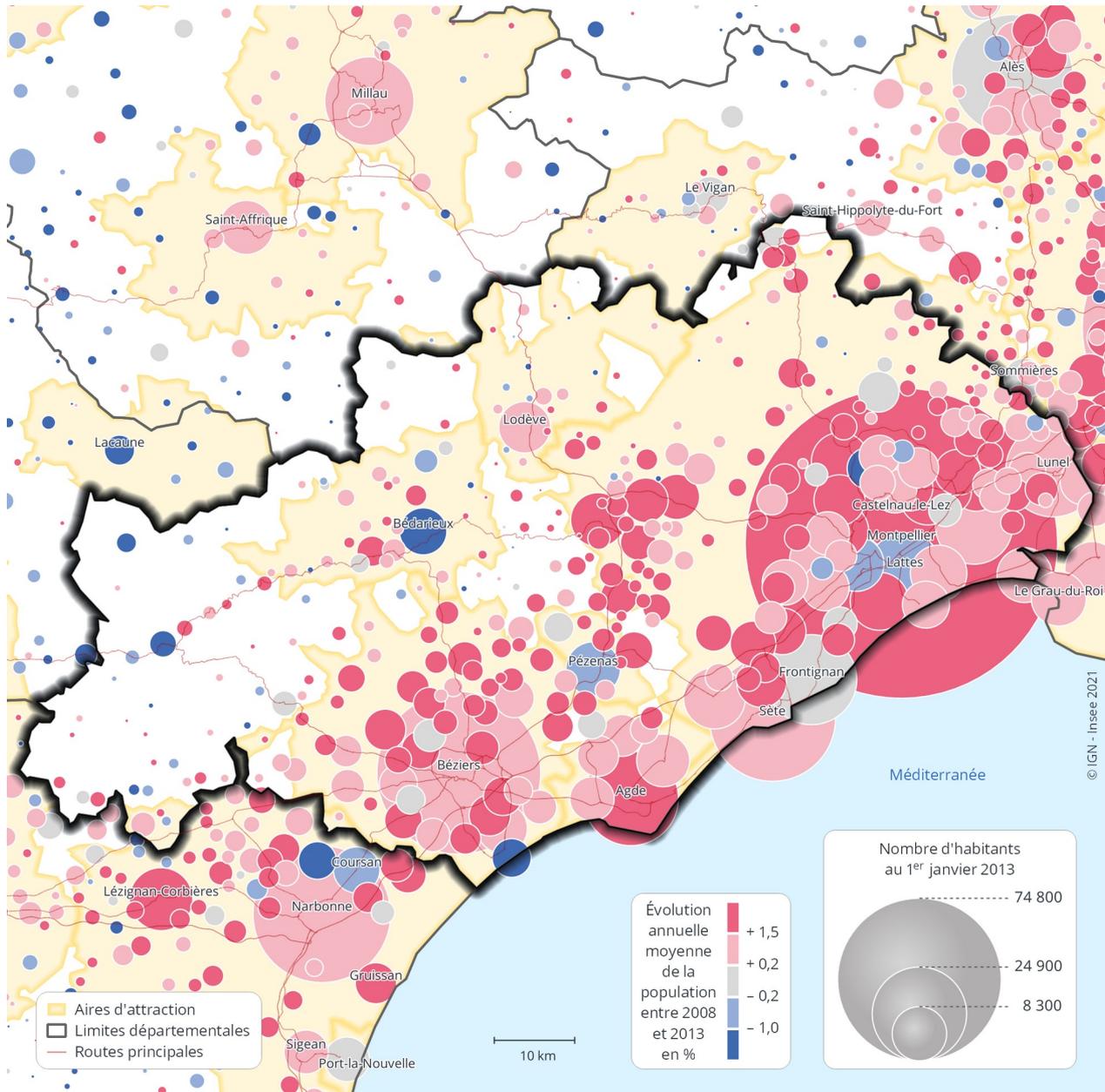
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population